## Approvisionnements d'énergie

Quand les leaders des partis à la Chambre se sont rencontrés hier, il aurait été possible d'en venir à une entente, ce que nous avons réussi à faire plus tard à la Chambre cet après-midi. Il eût été possible de faire cela hier et nous n'aurions pas eu à proposer la motion de clôture. Je ne regrette pas que nous ayons proposé la clôture et la limitation des débats. Je pense que c'est ce qui leur a permis de reprendre leurs esprits.

Pendant tout le débat nous avons entendu ce parti répéter que nous ne sommes pas maintenant dans une situation de crise. Les conservateurs disent: «Nous n'avons pas vraiment à nous inquiéter d'une crise éventuelle avant des semaines ou des mois. Ne pensons plus à l'Iran. Pourquoi nous casser la tête? Les multinationales, trouveront bien le moyen de répartir les approvisionnements de pétrole. Ce bill-là n'est pas nécessaire, il n'y aura pas de crise.»

Ne pas s'en faire, voilà ce que pense l'opposition officielle. Elle l'a bien fait voir la semaine dernière, quand nous avons consacré cinq jours à l'étape du rapport, dont trois à un de ses propres amendements. A ce qu'elle disait, cet amendement était nécessaire pour donner au Parlement le temps d'examiner la situation en cas de crise nationale déclarée par le gouvernement. Elle voulait supprimer la disposition qui donne trois jours au Parlement pour se prononcer sur la déclaration de crise. En d'autres termes, elle voulait que l'office de répartition des approvisionnements d'énergie ainsi que tout le système de répartition obligatoire et de rationnement restent en l'air. Il n'y a pas d'autre explication possible à ses propos, à moins de prendre au pied de la lettre ce que disait le leader parlementaire de l'opposition officielle lorsqu'il déclarait: «Vous n'avez pas besoin de l'approbation du Parlement après trois jours de débat, puisque vous pouvez proposer la clôture.» Nous pourrions, prétendait-il, proposer la clôture et n'exiger que deux jours de débat, alors que le gouvernement a prévu au bill trois jours de débat et la certitude d'achèvement de ce débat.

Il est apparu que l'opposition ne voulait pas que le processus fût mené à bonne fin, tant qu'elle n'y a pas été contrainte par la réaction de l'opinion. Car le pays a bien compris que l'opposition cherchait à faire traîner le débat. L'opinion sait que ce bill a déjà été étudié auparavant à la Chambre. Il y avait eu dans les huit jours étude en comité, et huit jours en deuxième lecture. Cette fois nous avons eu trois jours en deuxième lecture et cinq jours à l'étape du rapport et de huit à douze séances du comité. Devant la possibilité d'une crise, et cette crise est même probable suivant de nombreux spécialistes des questions énergétiques, l'opposition n'a pas du tout l'air de s'en faire. Elle ne tient pas à ce que le bill soit voté avant la dissolution des Chambres. Cela laisserait le pays désarmé pour parer à une crise, une fois le Parlement dissout. Peut-on manquer à ce point de jugement?

Mais cela n'a rien d'étonnant quand on connaît l'inertie de l'opposition en matière d'énergie. Elle ne s'est pas démentie depuis le début de la législature. Le chef de l'opposition (M. Clark) ne s'est jamais intéressé aux questions de politique énergétique. Son seul réflexe est de laisser la décision à l'Alberta, en espérant que le premier ministre Lougheed aura une idée. «Je ne dirai rien, pense-t-il, il n'y a qu'à attendre et les autres agiront pour moi.» Monsieur l'Orateur, il est incapable de faire passer l'intérêt du pays avant tout. Sinon, il ne serait pas resté muet sur la fixation des prix. Sinon, il ne continuerait pas de répéter des niaiseries au sujet de Petro-

Canada. Son idée est de s'en défaire. Le chef de l'opposition s'est toujours gardé de parler des vraies questions énergétiques. Il a rejeté toute responsabilité au sujet des questions de politique énergétique.

Il pourrait justifier cette inertie en disant que nous n'avons pas besoin de ce bill parce qu'il n'y aura jamais de crise. Cela nous étonne, mais quand on y pense, c'est typique de ce parti d'adopter une attitude insouciante au sujet de la nécessité de légiférer en prévision d'une urgence. Il est surprenant que même à une date aussi avancée, ils puissent encore dire: «Laissez les multinationales s'arranger avec cela. Laissez Exxon s'occuper du Canada. Nous n'avons pas besoin de Petro-Canada. Nous sommes prêts à confier aux multinationales le soin de régler les problèmes du Canada.» C'est la position des conservateurs à en croire leur critique officiel.

Je vais parler de l'Agence internationale de l'énergie et expliquer combien il est important que Petro-Canada fasse partie de son comité permanent des situations d'urgence. L'opposition officielle a signifié son désaccord au sujet du premier amendement dont nous avons traité il y a quelques moments. Elle ne voulait pas que Petro-Canada soit le chien de garde du Canada au comité permanent chargé d'étudier les questions d'urgence, à l'Agence internationale de l'énergie.

## • (1650)

J'ai parlé du détachement que l'opposition a manifesté au cours de ce débat en invitant le gouvernement à «abandonner l'affaire aux multinationales» et en se refusant à aborder la question de la fixation des prix. Elle a aussi prouvé son peu d'intérêt pour cette question en s'opposant à Petro-Canada et en ne voyant pas la nécessité d'adopter, et rapidement, ce projet de loi.

L'opposition se plait à répéter que le gouvernement demande trop de pouvoir. Elle a affirmé qu'il n'y avait pas d'urgence pour le moment, et qu'il n'y en aurait pas plus tard non plus. Par conséquent, d'après elle nous pourrions prendre tout le temps nécessaire, même si nous allons nous retrouver en période d'élections sans avoir les pouvoirs nécessaires pour faire face à une crise s'il y en avait une.

Examinons les accusations de l'opposition. La plupart d'entre elles semblent fondées, à première vue, sur un mémoire en particulier présenté au comité par le gouvernement de l'Ontario. En examinant attentivement ce mémoire on voit qu'il était fondé sur un groupe de faits et de présomptions erronés. Jamais un comité parlementaire n'a été saisi d'un document aussi mal préparé. On ne cherchait pas à y établir la vérité de façon objective. Le mémoire était, comme je l'ai d'ailleurs déclaré publiquement, une tentative peu judicieuse visant à mettre le gouvernement dans une situation embarrassante. On ne peut que se perdre en conjectures quant à savoir pourquoi le gouvernement conservateur de l'Ontario—il est peut-être luimême dans l'embarras pour ce qui est des questions énergétiques-choisirait ce moment en particulier pour se reléguer au second plan et nous donner la vedette. A cause de la mauvaise qualité de ce mémoire et de la présentation inepte qu'en a faite le représentant du gouvernement de l'Ontario, il semble, à l'examen de la situation, que le gouvernement de l'Ontario n'ait pas réussi à faire triompher son point de vue.

Je regrette que le critique du parti conservateur en matière d'énergie, le député de Northumberland-Durham (M. Law-